

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 9 février de l'An Deux Mil Dix Sept à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 02/02/2017, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Erwan LE FLOCH, Président.

Présents : 22

Erwan LE FLOCH, Henri CARADEC, Dominique TILLIER, Philippe PAUL, Claudine BROSSARD, Jean KERIVEL, Marie-Pierre BARIOU, Christian GRIJOL, Patrick TANGUY, Marc RAHER, Yves TYMEN, Gaby LE GUELLEC, Thomas MEYER, Catherine ORSINI, Marie-Thérèse HERNANDEZ, Florence CROM, Jean-Jacques GOURTAY, Marie Raphaëlle LANNOU, Hélène QUERE, François CADIC, Françoise PENCALET, Hugues TUPIN

Secrétaire de séance : Hélène QUERE

Délibération N° DE 14-2017

Objet : Prix de revente des composteurs

Rapporteur : Florence CROM

Lors du conseil communautaire du 19 décembre 2013, il a été acté le prix de revente de composteurs après déduction des subventions (Conseil Général + ADEME) :

- Composteur 300 litres : 20 €
- Composteur 600 litres : 30 €

Afin de relancer la dynamique de vente de composteurs et donc le nombre de foyers pratiquant le compostage pour diminuer le tonnage d'ordures ménagères à incinérer, il a été décidé depuis 2 ans de baisser le prix de revente de 50 % d'avril à fin juin soit :

- Composteur 300 litres : 10 €
- Composteur 600 litres : 15 €.

Il est proposé de renouveler cette opération du 1^{er} avril 2017 au 30 juin 2017.

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 30/01/2017,

Il est proposé :

- **d'adopter les prix suivants :**
- **Du 1^{er} avril au 30 juin 2017 :**
 - Composteur 300 litres : 10 €
 - Composteur 600 litres : 15 €
- **A partir du 1^{er} juillet 2017 :**
 - Composteur 300 litres : 20 €
 - Composteur 600 litres : 30 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.

Fait et délibéré le 9 février 2017

**Le Président,
Erwan LE FLOCH**

